

Préparation à l'habilitation électrique pour le personnel non-électricien BS, BE/HE Manoeuvre : recyclage

Prévention des risques électriques - Habilitation électrique

PUBLIC

Toute personne non-électricien effectuant des opérations électriques simples et des manœuvres, ayant suivi une formation initiale depuis 3 ans ou plus

INTERVENANTS

Formateur expérimenté en prévention des risques électriques

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour et demi (10,5 H)

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Principes

Évaluer, via un questionnaire, le niveau des participants en amont de la formation pour :

- insister sur les points à revoir,
- s'appuyer sur le retour d'expériences des participants depuis leur dernière formation.

L'ensemble des rappels s'appuiera sur la pratique professionnelle et le REX des participants, sur l'analyse des accidents ou presque accidents survenus.

Objectifs

Mettre à jour ses compétences afin de respecter les prescriptions de sécurité de la Norme NFC 18-510 pour le personnel non-électricien réalisant des opérations simples (remplacement - raccordement) et des manœuvres.

Programme

Module 1 : Tronc commun

- Les grandeurs électriques : courant alternatif, continu, intensité, tension, puissance...
- Les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Les noms et limites des domaines de tension, le matériel relevant des ouvrages ou des installations
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les habilitations : symboles, limites et formalisation
- Les prescriptions de sécurité associées aux différentes zones d'environnement et aux opérations
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention

Module 2 : Thèmes spécifiques

- Habilitations BS - BE/HE manœuvres : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
 - Protections collectives : mesures, équipements et signalisation
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)
 - Évaluer les risques, mettre en place les mesures de prévention, appliquer les instructions de sécurité, les procédures de remplacement ou de raccordement
 - Connaître les acteurs concernés (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation)
- Savoir communiquer et échanger les documents et informations nécessaires aux travaux à réaliser
- Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension

Module 3 : Évaluation théorique et pratique

Pré-requis

Avoir suivi une formation initiale BSBE/HE manœuvre depuis plus de 3 ans





Méthodes pédagogiques

- Questionnaire en amont de la formation pour identifier le besoin
- Questionnaire théorique de début de formation pour évaluer le niveau initial des participants
- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices pratiques à l'aide de modules pédagogiques mobiles
- Remise d'un livret aide-mémoire à chaque participant reprenant les prescriptions de sécurité

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation en deux parties :

- QCM d'évaluation des connaissances théoriques,
- mise en situation pratique.

À l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur émet un avis concernant le niveau d'habilitation possible de chaque stagiaire : BS-BE /HE manœuvre.

Cet avis est remis à l'employeur ainsi qu'un modèle de Titre d'habilitation à compléter par celui-ci.

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>